

Situation : Belgique, Montignies-sur-Sambre

Type de Bâtiment : Immeubles collectifs

Maîtrise d'ouvrage : Société Versant Est

Maîtrise d'œuvre : Nathalie Abrassart et Marcel Barattucci

Livraison: 2015



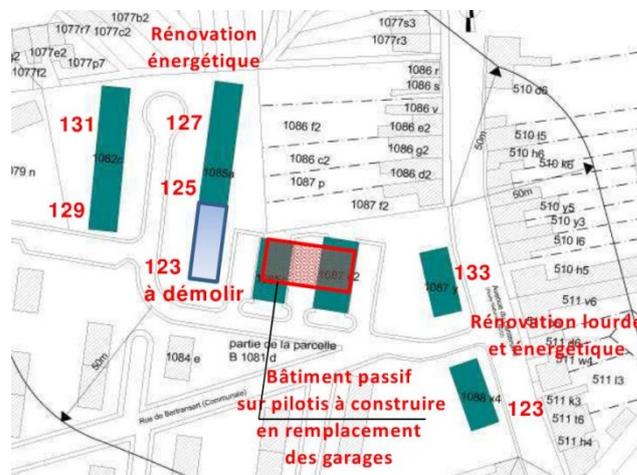
**Thème** : Conservation

**Cité du Centenaire**

Présentation du projet

Réhabilitation d'une cité comprenant 84 logements. Une partie des bâtiments de la Cité du Centenaire sera démolie (12 logements) et les autres seront rénovés. Les travaux débuteront en mars 2013 pour se terminer en juillet 2015.

**En l'Etat :**



Plusieurs bâtiments vont subir une rénovation énergétique : leur structure sera conservée, les travaux concerneront principalement l'isolation de l'enveloppe des immeubles.

**Démonter et réutiliser sur place et hors site:**

- Avant rénovation, récupération des éléments tels que : chaudières, radiateurs, w.-c., baignoires, lavabos, les chauffe-eaux au gaz dont la date de construction est postérieure à 2009, 12 portes blindées d'entrée des appartements, ensemble de boîtes aux lettres
- Les soubassements en pierre bleue de l'immeuble détruit ont été démontés au préalable pour être réutilisés pour le dallage de la future place et pour la construction de murs
- Récupération des soubassements en moellons de grès pour être réutilisés pour la construction de muret, supports divers ou autres, dans l'état dans lequel les moellons se trouveront après démontage.
- Parement en briques des garages détruits : une installation de broyage/criblage sera installée sur place, les briques seront broyées en vue d'être utilisées pour la finition d'allées.
- L'utilisation de déchets inertes pour remblayer les caves : de préférence concassés sur place et les volumes excédentaires pourront servir de remblais pour des chantiers proches du site

Eléments conservés

## Freins et difficultés

Les balcons, gouffres à énergie seront réaménagés : des terrasses supportées par une structure en métal seront construites à l'avant de la façade ainsi que des balcons à l'arrière.



## Commentaires

Un projet ambitieux en vue d'une redynamisation du quartier. La gestion des déchets a été très importante dans cette rénovation. Une analyse poussée a permis de déterminer ce qui pouvait être récupéré sur le site ou partir vers des filières agréées de recyclage. C'est ainsi que pour le démantèlement avant rénovation de 24 appartements, sur 20 tonnes de déchets produits, une a fait l'objet d'une récupération, 17 ont été entièrement recyclés et seulement 2 tonnes peuvent être considérées comme déchets ultimes.

## Sources

- « *Guide pratique sur le réemploi / réutilisation des matériaux de construction* », Ouvrage réalisé avec l'aide de la Région Bruxelles-Capitale et de la Wallonie, 14/01/2014, <http://www.ressources.be/publicationdunguidedur%C3%A9emploi%C3%A9utilisationdesmat%C3%A9riauxdeconstruction>
- « *Inventaire matériaux réalisé dans le cadre de la rénovation de la Cité du Centenaire à Montignies-sur-Sambre* », [http://www.cifful.ulg.ac.be/images/annexes\\_reemploi2013/phase3/3\\_1/Montignies/Phase3\\_Inventaire\\_materiaux\\_demolition\\_auteur\\_MBarattucci.pdf](http://www.cifful.ulg.ac.be/images/annexes_reemploi2013/phase3/3_1/Montignies/Phase3_Inventaire_materiaux_demolition_auteur_MBarattucci.pdf)
- Françoise Voisel, « *Au-delà du passif, la construction durable* », 19/02/2014, <http://www.veilleconstruction.be/generalites/904-au-dela-du-passif-la-construction-durable.html>